

## 14ème législature

|  |   |  |
|--|---|--|
| <b>Question N° :<br/>7940</b>  | De <b>M. Michel Zumkeller</b> ( Union des démocrates et indépendants -<br>Territoire de Belfort ) | <b>Question écrite</b>                                   |
| <b>Ministère interrogé</b> > Culture et communication  |   | <b>Ministère attributaire</b> > Culture et communication |
| <b>Rubrique</b> > ministères et<br>secrétariats d'État   | <b>Tête d'analyse</b><br>> fonctionnement   | <b>Analyse</b> > cabinet. composition. coût.             |
| Question publiée au JO le : <b>23/10/2012</b><br>Réponse publiée au JO le : <b>16/07/2013</b> page : <b>7517</b> |   |  |

### Texte de la question

M. Michel Zumkeller interroge Mme la ministre de la culture et de la communication sur la composition de son cabinet. Afin de répondre aux exigences de transparence et de rigueur financières affirmées par le Président de la République, il souhaiterait connaître le nombre de collaborateurs qui composent le cabinet du ministre ainsi que le montant détaillé tant en personnel qu'en fonctionnement des coûts de ce cabinet.

### Texte de la réponse

Au 30 avril 2013, le cabinet de la ministre de la culture et de la communication compte 16 collaborateurs. Le coût en personnel du cabinet est de 3 484 316 €. L'enveloppe de fonctionnement allouée au cabinet pour 2013 est d'un montant de 141 000 €.